



CONCERTATION

ouverte par l'arrêté en date du 23 décembre 2015
conformément aux dispositions des articles L. 300-2
et R. 300-1 anciens du code de l'Urbanisme.

PROJET D'AMÉNAGEMENT PAUL VALÉRY

S'INFORMER

Atelier
de restitution

POINT D'ÉTAPE
SUR LE PROJET

Mardi 6 décembre 2016
à 19 heures

Registre

ouvert jusqu'au
samedi 10 décembre 2016

Centre d'animation
Maurice Ravel

6, avenue Maurice Ravel
75012 Paris



T 3a et BUS 29, arrêts Montempoivre

DONNER
SON AVIS

- registre électronique
registre@projetpaulvalery.fr
- registre papier en mairie du 12^e